

PRIX FILFOIE 2023

Règlement du Prix FILFOIE 2023

CONTACT :

Filière de Santé Maladies Rares du Foie de l'Adulte et de l'Enfant - FILFOIE

CHU Saint-Antoine (AP-HP) - 184 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75571 Paris Cedex 12

Coordinatrice Recherche : Paola Squarzoni (paola.squarzoni@aphp.fr)



Présentation du Prix FILFOIE 2023

Le Prix FILFOIE 2023 organisé par la Filière de Santé Maladies Rares du foie de l'adulte et de l'enfant (FILFOIE) est destiné à récompenser des travaux de Master 2 ou de thèse sur un thème de médecine, de sciences ou de biologie, dans le périmètre des maladies rares du foie de la Filière FILFOIE.

Montant du prix

Le montant total du prix est de 10 000€. Le jury se réserve de décider le nombre de prix et les montants individuels qui seront attribués, selon l'appréciation exprimée sur les candidatures reçues.

À qui s'adresse ce prix

Les prix sont ouverts aux étudiants et jeunes médecins ayant obtenu un diplôme de Master 2 ou de thèse de médecine ou de sciences sur les thématiques des maladies rares du foie de la Filière FILFOIE, au cours de l'année civile 2022.

Conditions de candidature

- Avoir obtenu son diplôme de Master 2 ou de thèse (médecine ou science) au cours de l'année 2022
- Avoir présenté un mémoire de Master 2 ou une thèse concernant un projet sur les maladies rares du foie du périmètre de la Filière FILFOIE
- Avoir envoyé à la Filière FILFOIE un dossier complet (voir critères d'éligibilité du dossier) à la date limite indiquée dans ce règlement.

Critères d'éligibilité du dossier

Pour être acceptés, les dossiers doivent respecter la date de soumission indiquée et comporter les éléments suivants :

- Le formulaire de candidature complet
- Une copie du mémoire de Master 2 ou de thèse sous format électronique
- Une copie de l'attestation de réussite de Master 2/de thèse
- La déclaration d'engagement du candidat.

Modalités de soumission et date limite

Modalités de soumission

Les dossiers complets, signés et datés, doivent être adressés à la Coordinatrice Recherche de la Filière à l'adresse email : paola.squarzoni@aphp.fr. Un accusé de réception sera envoyé aux candidats afin de valider la soumission du dossier dans les temps.

Date limite : **vendredi 15 septembre 2023 - minuit**

Sélection des dossiers

Évaluation des projets

Seuls les dossiers complets et reçus à la date du vendredi 15 septembre 2023 (minuit) seront retenus. Ces dossiers seront évalués par un jury composé des membres du Comité de Pilotage de la Filière FILFOIE.

Pour rappel, le Comité de Pilotage FILFOIE est composé de représentants de chacun des réseaux à part égale et de représentants de chacune des associations de patients, ce qui permet de garantir l'objectivité et l'impartialité de ce jury.

Le Jury est souverain de ses décisions et aucun recours ne pourra être admis. Le Jury pourra exceptionnellement décider de ne pas attribuer les prix ou l'intégralité des prix ou de les partager entre plusieurs candidats, si les travaux présentés sont de nature à justifier une telle décision.

Une grille d'évaluation sera appliquée afin de guider le jury dans ses choix. Les critères de jugement porteront sur les éléments suivants :

- Pertinence du sujet aux thématiques des maladies rares du foie de la Filière FILFOIE ;
- Importance de la question examinée dans le contexte des maladies rares du foie de la Filière FILFOIE ;
- Objectifs et méthodes ;
- Construction globale du projet ;
- Clarté et lisibilité ;
- Pertinence des résultats obtenus afin de répondre à la question adressée dans le travail.

À noter que, au sein du Jury, les représentants des associations de patients évalueront les projets exclusivement sur la base du « Résumé Grand Public ». Ceci sera exclu des critères de jugement des médecins et chercheurs représentants des réseaux. Une attention particulière sera donc portée aux candidatures dont le projet est décrit à la fois en langage scientifique pour la partie « Description du projet, bases rationnelles, méthodologie, résultats », réservée aux membres du jury médecins et chercheurs, et en texte de vulgarisation scientifique pour la partie « Résumé Grand Public », réservé aux membres du jury représentants des associations de patients.

Annnonce des lauréats

Les candidats sélectionnés seront informés par email dans le courant du mois de novembre 2023. L'annonce officielle des lauréats aura lieu lors des Journées Annuelles de la Filière FILFOIE, les 23 et 24/11/2023. À cette occasion, il pourra être demandé aux lauréats de présenter brièvement leur travail. Les masters/thèses primés seront également publiés sur le site de la Filière FILFOIE, sous format de poster, accompagné d'un résumé de présentation en français, adressé au grand public.



Déclaration d'engagement du candidat

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des conditions de candidature du Prix FILFOIE 2023, et garantis l'exactitude des informations fournies à la Filière.

Avec cette déclaration, je m'engage à :

- Informer la Filière des éventuels publications et projets sur les maladies rares du foie résultant de mon master/ma thèse ;
- Donner une autorisation de communiquer sur mon master/ma thèse à la Filière FILFOIE ;
- Fournir une présentation des résultats de mon master/ma thèse **au format poster** qui pourra être exposée sur le site FILFOIE et/ou lors d'un évènement ultérieur (Journées Annuelles, Journée Recherche...).

Signature du candidat
(Date et mention « Lu et approuvé »)

Formulaire de candidature

Informations générales sur le/la candidat/e
Nom et prénom :
CRMR, CCMR, laboratoires ou associations de rattachement :
Ville :
E-mail :
Téléphone :
Projet
Titre du projet :
Directeur.ice de master/Directeur.ice de thèse :
Discipline :
Université, Faculté/École doctorale :
<input type="checkbox"/> Master 2. Date de soutenance : jj/mm/aaaa <input type="checkbox"/> Thèse. Date de soutenance : jj/mm/aaaa
Description du projet, bases rationnelles, méthodologie, résultats (max. 3500 signes espaces compris – <i>texte en langage scientifique</i>) :
Intérêt du projet pour les maladies rares du foie :
Publications scientifiques liées au travail :
Résumé Grand Public (en français, max. 3500 signes espaces compris – <i>texte de vulgarisation scientifique</i>)